

Image not found or type unknown



Le titre de sejour pour les algerien

Par **ayrad**, le **02/06/2008** à **04:18**

bonjour . repondre a amandinez oui ton marie il a le droit d'avoir un titre de sejour ton il a rentré avec un visa c la loi pour les algerien et les tunisien . franchement c pas normal surement ta tombé sur un raciste . il faut pas desespéré va les voir .moi jai le meme probleme et plus compliqué parceque jai rentré sans visa en plus de ca il m'ont donné un rendezvous . merci et bonne chance.....